



39370 LES BOUCHOUX

Conseil Municipal

Vendredi 20 janvier 2012

Compte rendu

Etaients présents : Jérôme GRECARD, Isabelle CLEMENT, Robert DROMARD, René COLLIGNON, Jean BOUJARD, Christian CATOEN (arrivée à 20 h 45), Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER, Jocelyne ROLANDEZ,

Etait excusé : Agnès ROYET avec pouvoir à René COLLIGNON

Etait absent : Jean Pierre ACKERMANN

Secrétaire de séance : Bernard HANSBERGER

Le Maire annonce la naissance de Lucie DEPRAZ à Désertin.

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

1 – Approbation du PV du Conseil du 16 décembre 2011

Suite à une modification d'une intervention, le procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2011 est approuvé par les membres présents.

2 – Désignation du délégué PDIPR

Par 7 voix pour et 1 voix contre, le Conseil Municipal désigne Djenny CAPLAT pour siéger à la com com Haut-Jura Saint-Claude en tant que délégué PDIPR de la commune des Bouchoux.

3 – Signature du bail pour le commerce Rue de la Millière

Dans le cadre de l'ouverture prochaine (1^{er} mars 2012) du commerce, le Conseil Municipal à l'unanimité donne pouvoir au Maire pour signer le bail commercial pour la location du local et de la licence.

4 – Zonage assainissement du Village

Le cabinet Poïry a remis à la commune quatre propositions de zonage d'assainissement pour le village. La commission va poursuivre son travail suite à ces propositions pour retenir la meilleure ou en proposer une autre. Cette question sera retraitée lors d'un prochain Conseil.

5 – Mise à disposition des locaux de l'agence postale

Les locaux de l'agence postale sont mis à disposition gratuitement de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, cette dernière assumant les frais de fonctionnement des locaux. Par 8 voix pour et 1 contre, le conseil accepte de reconduire cette mise à disposition des locaux.

6 – Service « e-lum » du SIDE C

Ce point est reporté à un prochain conseil municipal après un travail mené avec le responsable de la commission bâtiments et le délégué SIDE C.

7 – Lotissement des Couloirs – modificatif n° 1 du permis d'aménager

Suite aux différentes modifications qui ont été apportées au projet de lotissement (règlement, tranchée drainante, bornage d'une parcelle), le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modifications du permis d'aménager du lotissement des Couloirs.

8 – Intégration des containers semi-enterrés dans l'actif de la commune

Suite aux différents échanges entre la com com Haut-Jura Saint Claude, le SICTOM, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce contre l'intégration dans l'actif de la commune des Bouchoux des containers semi-enterrés.

9 – Charte CNAS

Le Conseil Municipal prend connaissance de la charte d'action sociale du Centre National d'Action Sociale auquel la commune adhère.

10 – Fermeture d'une classe au niveau du RPI la Pesse les Bouchoux

Suite à l'annonce de Monsieur l'Inspecteur d'académie de proposer la fermeture d'une classe au niveau du RPI, différentes actions sont menées par les parents et par les élus des communes.

Une réunion de travail a eu lieu avec les élus et une rencontre aura lieu le 27 janvier avec l'IA afin de lui présenter les différentes actions qui seront menées.

11 – Questions diverses

Lecture de différents courriers de remerciements suite à la distribution des colis aux personnes âgées et de l'envoi du bulletin municipal.

Lecture des courriers de M. et Mme CHESNAIS et de Mme CAPLAT adressés aux Conseillers Municipaux.

Un premier document du PLU sera rendu prochainement.

Recensement : les Bouchoux comptent 329 habitants (317 résidents et 12 comptés à part).

Isabelle CLEMENT - Première adjointe au Maire

